

APPENDICE No 6

SALLE DE COMITÉ N° 436,

CHAMBRE DES COMMUNES,

MERCREDI, le 14 mai 1924.

Le comité spécial nommé afin de considérer les questions se rapportant aux Pensions, à l'Assurance et au Rétablissement des vétérans se réunit à onze heures du matin, le président, M. Jean-J. Denis, au fauteuil.

Le PRÉSIDENT: Nous nous réunissons aujourd'hui afin d'entendre le major Barnett, président de la Commission d'Etablissement des soldats. Il a deux objets en vue en se présentant devant nous; d'abord, nous donner un état général relatif aux activités de la Commission, et, en deuxième lieu, une déclaration concernant cette modification projetée à la loi en vertu de laquelle on pourrait donner une nouvelle évaluation aux terres, au bétail, etc. Je suppose qu'il est inutile que j'entre dans les détails à ce sujet. Vous savez ce que l'on entend par nouvelle évaluation. Le major Barnett est devant nous afin de nous expliquer ce changement projeté à la loi. Avant d'en venir à cela, toutefois, j'aimerais que le greffier nous mît au courant des communications devant être présentées à cette réunion-ci.

Le SECRÉTAIRE: Monsieur le président, je n'ai que deux communications que j'ai déposées sur la table. L'une provient de M. Valentine, secrétaire de la *Central Ontario Regional Veterans' Alliance*, de Toronto, résolution recommandant que le délai accordé afin d'en appeler au Bureau d'appel fédéral savoir jusqu'au 4 août 1924, soit prolongé jusqu'au 4 août 1925. Une autre, émanant de Walter I. Fawcett, de St. Gregor, Saskatchewan, pétition recommandant une nouvelle évaluation du bétail, du matériel et des terres dans certains cas; aussi que l'on accepte des paiements en nature au lieu d'en argent. Il faisait allusion au blé dans sa communication. Il demande également la relaxation de ce qu'il appelle "la clause rigide de résidence", afin de permettre à un colon d'employer un remplaçant avec la garantie que les intérêts de la Commission seront entièrement sauvegardés.

Le PRÉSIDENT: Cette réunion a été convoquée afin d'instituer des recherches d'une manière générale sur les établissements sur les terres, et je présume que le comité n'a pas l'intention d'examiner ces pétitions maintenant, mais de s'en occuper plus tard.

M. ARTHURS: Je pense que c'est l'habitude qu'un sous-comité soit nommé afin d'examiner la correspondance, et donner un résumé des communications qu'il faut que tout le comité entende.

Le PRÉSIDENT: Un sous-comité va être nommé à cette fin. Je crois que le major Barnett va rendre témoignage sur le fonctionnement général de la Commission et sur ses activités en général, et plus particulièrement en ce qui concerne la nouvelle évaluation. Est-ce que le comité désire qu'il commence par un exposé général des activités de la Commission ou s'il va commencer par la question de la nouvelle évaluation? Bien que je n'ai pas d'opinion à exprimer, je dirai qu'il me semble qu'il serait plus logique de commencer par une déclaration générale concernant toute la situation et puis passer à la question de la nouvelle évaluation.

M. SPEAKMAN: Je suggère qu'il est plus logique de commencer par la déclaration générale précédant toute discussion sur un point en particulier. (Adopté.)

M. BLACK (Yukon): Avant que ce monsieur ne prenne la parole, j'aimerais à faire quelques observations touchant ce rapport des délibérations du comité, surtout au sujet du rapport des délibérations du 2 mai. Je remarque que le